



ZONE À DÉFENDRE !

Le mot du castor

Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Octobre 2015

Certains d'entre vous n'ont pas eu les infos... Sur deux fronts, la lutte doit reprendre ! Le N° 100 de la Lettre du Castor n'étant toujours pas prêt, nous vous envoyons ce mot consacré à la relance des "affaires".

RIPOSTES : EN COURS ET EN PRÉPARATION

CARRIÈRE EN CASSATION : PREMIER REPORT D'AUDIENCE

ZAD VALMARDIÉ : LE CD45 NOUS REFUSE LA TRANSPARENCE.

Projet de Carrière de l'Etang :

Rappelons que, suite à la victoire de MARDIÉVAL et de la Mairie de Mardié en Cour Administrative d'Appel de Nantes, nos adversaires se sont pourvus en cassation auprès du Conseil d'Etat contre l'annulation de l'Arrêté préfectoral autorisant la carrière ; et que nous avons dû prendre un avocat près le Conseil d'Etat. Celui-ci devait produire un mémoire en défense dans un délai très court : un mois après la notification étonnamment rapide de l'agrément du pourvoi. Mais il y a déjà un report de l'audience destinée aux dépôts des mémoires des avocats aux Conseils, et la date de l'audience n'est pas encore fixée... Pas grave, nous avons absolument tout notre temps pour voir venir !

Cependant, nous avons l'intention de communiquer sur le fait que l'Etat, à travers ce pourvoi, voudrait transformer ses préfets en proconsuls : il revendique scandaleusement pour eux le privilège régalien d'imposer aux communes des aménagements classés et nuisibles :

- en violation de ce document de planification concertée essentiel qu'est un SCOT ; et ce, au mépris de la loi qui lui confère le soin de garantir la transcription des directives du SCOT dans les PLU
- en violation de la **Trame Verte et Bleue** récemment mis en place par l'Etat lui-même, suite à une loi traduisant les décisions du Grenelle de l'Environnement.

Déviations de la RD921 sur Mardié : vers la ZAD VALMARDIÉ

Tant que le projet destructeur, remontant à 1996, que nous sommes de plus en plus nombreux à récuser - toujours plus nombreux que ceux qui le réclament - était dans un interminable état "préparatoire", nous pouvions le qualifier seulement de "GPI I" (Grand projet inutile et imposé).

Mais la situation est nouvelle. Sans jamais avoir pris en considération la moindre de nos propositions alternatives ; sans jamais avoir accepté le moindre dialogue avec MARDIÉVAL, ou avec l'AllianceVal de Loire, ou encore avec la coordination "Alternatives pour nos déplacements" de l'été 2011 ; sans jamais avoir tenu le moindre compte des injonctions du Parlement européen ; sans même avoir jamais mis un pied sur le site, très probablement... Et, en plus, sans jamais avoir fait délibérer l'assemblée souveraine sur l'opportunité de cette réalisation **vingt ans après le lancement du projet** - le vote d'une décision dite préparatoire portant sur un tracé (modifié depuis) remonte à... 2006 ! - . Ni sur l'engagement financier pharamineux que cela représente (même avant les "dérapages" probables qui mèneraient très sûrement notre addition vers les 150 millions d'Euros). **Sans rien de tout cela**, l'exécutif départemental obtient du préfet de passer à l'acte avec une **"Enquête publique unique"** rassemblant les enquêtes légales (Enquête d'Utilité Publique, Enquête Loi sur l'eau, Enquête foncière, Enquête de mise en conformité des PLU). On l'a vu avec la carrière : c'est d'avance le feu vert à l'**inacceptable**. On ne nous laisse donc pas le choix : nous devons repartir en guerre pour empêcher le massacre programmé du Val et de Mardié, nous devons déclarer notre territoire menacé "Zone à défendre" : la **ZAD VALMARDIÉ**.

Dès la première confirmation de l'engagement par le préfet des préparatifs pour le lancement, au début de 2016, de cette Enquête, nous avons demandé au CD45 communication du dossier de la seule EUP que nous savions "dans sa complétude". **Refus**, habillé de quelques "inexactitudes" et justifié par des arguties juridiques. C'est ça, la démocratie, la transparence ? De quoi ont-ils peur ? Qu'ont-ils à cacher ?

La lutte s'annonce dure et longue ! **Déjà vingt ans, encore vingt avant que la raison s'impose enfin ?**



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Membre de la Fédération

